

NORVÈGE

Foreningen for frivillig Pleie af Syge og Saarede i Felt. — Kristiania, 1893, 12^o, 15 p.

PAYS-BAS

Handelingen der nederlandsche Vereeniging tot het verleenen van Hulp aan Zieke en Gewonde Krijgslieden in Tijd var Oorlog. XII. — Den Haag, 1892, 8^o, 54 p.

PORTUGAL

Revista das ciencias militares (mensuel). T. XIV, nos 79 et 80. — Lisboa, 8^o.

ROUMANIE

Progresul medical roman (hebdomadaire). XV, nos 6 à 11. — Bucharest, 4^o.

RUSSIE

Messenger de la Société russe de la Croix-Rouge (hebdomadaire) 1893. nos 1 à 11. — St-Pétersbourg, 4^o (en langue russe).

SUISSE

Die Revision der Genfer-Konvention, von Oberst H. Bircher, Korpsarzt des II. schweiz. Armeekorps. — Aarau (H.-R. Sauerländer et C^o). 1893, 8^o, 58 p.

Unter dem rothen Kreuze. Offizielles Organ des schweiz. Militärsanitäts-Vereines und des Samariterbundes (bi-mensuel). 1^{re} année, 1893, nos 1 à 6. — Bern, fol.

ALLEMAGNE**LE CHOLÈRA A HAMBOURG**

L'épidémie de choléra qui a fait de si grands ravages en Allemagne, notamment à Hambourg et aux environs, pendant les mois d'août et de septembre de l'année dernière, a fourni aux associations de la Croix-Rouge l'occasion de déployer leur zèle et leur charité, en secourant, dans la mesure du possible, les victimes du terrible fléau. Au début de l'épidémie, le soin des malades avait été confié aux sœurs de charité, aux infirmiers et aux infirmières de la grande ville où la maladie sévissait avec le plus d'intensité. Mais bientôt l'insuffisance du personnel obligea la direction de

l'*Eppendorfer Krankenhaus*, hôpital situé au centre du foyer de l'épidémie, à adresser un appel pressant à d'autres institutions capables de lui venir en aide. En effet, un grand nombre d'infirmiers accoururent de près et de loin, pour rendre des services d'une valeur inappréciable dans un moment de pareille détresse. Le personnel sanitaire local, qui était à bout de forces, fut ainsi soulagé, et son courage fut relevé par ce témoignage de solidarité.

Il existe à Hambourg même un hôpital et une école d'infirmières de l'Association de la Croix-Rouge (section des dames). Cette école fournit un grand nombre d'infirmières aux différents hôpitaux de la ville et des environs. La section de la société de la Croix-Rouge de la province de Schleswig-Holstein versa plus de 70,000 marks aux différentes caisses de secours qui avaient été ouvertes à Hambourg, à Altona et à Wandsbeck, et fit un envoi très considérable de linge et de vêtements. La Direction centrale de l'Association des Dames, à Berlin, s'empessa aussi de souscrire une somme importante et d'envoyer du linge dont on avait grandement besoin.

Le Comité central de la Croix-Rouge fut convoqué d'urgence à Berlin par son vice-président, qui avait pour cela abrégé ses vacances, et vota un crédit d'une certaine importance afin de permettre d'organiser les secours suivant ce que les circonstances exigeraient. Le ministère de la guerre eut recours à l'obligeance du Comité pour se faire céder une trentaine de baraques d'ambulance transportables, dont une partie fut envoyée à Hambourg, tandis que les autres étaient tenues prêtes pour être dirigées sur les lieux où éclaterait l'épidémie, qui menaçait l'Allemagne de deux côtés. Le Comité central envoya, en outre, à Hambourg des infirmières de l'hôpital Augusta et des membres de l'Association « Victoria-Schwestern », qui y restèrent pendant plusieurs semaines aux frais du Comité et renforcèrent le personnel sanitaire de cette ville, dont on ne saurait assez louer l'intrépidité, le courage et le calme.

Trois détachements du service de santé des brancardiers volontaires, formés de membres des Associations d'anciens militaires, instruits et organisés en partie aux frais du Comité central de la Croix-Rouge, s'étaient mis à la disposition des autorités, pour le service des transports et des premiers soins à donner aux malades. Les Associations d'infirmiers volontaires pour le service des mala-

des en temps de guerre, créées récemment en Allemagne à l'instigation du Comité central, furent aussi représentées à Hambourg par un certain nombre de jeunes gens, qui rendirent des services très appréciés.

AUTRICHE

LES COLLECTES DE LA CROIX-ROUGE

I

Au Comité international de la Croix-Rouge, à Genève.

Messieurs,

La Direction centrale de la Société autrichienne de la Croix-Rouge a, dans sa séance du 7 décembre 1892, pris la décision suivante :

« Il est décidé de transmettre au Comité international de Genève, pour qu'il les publie dans le *Bulletin international*, toutes les communications qui seront faites par le gouvernement à la Société autrichienne de la Croix-Rouge, afin que, par ce moyen, les Sociétés de la Croix-Rouge de tous les pays en aient connaissance ¹. »

La Direction soussignée a l'honneur de vous faire part de cette décision, qui doit contribuer à amener un plus actif échange d'idées entre les Sociétés internationales de la Croix-Rouge, en même temps qu'un développement uniforme de celles-ci. En vous faisant cet envoi, Messieurs, notre Direction s'en réfère à la communication qu'elle vous avait déjà faite à ce propos, à l'occasion de la cinquième conférence internationale à Rome. En exécution

¹ Nous nous permettons d'attirer l'attention des Comités centraux sur cette décision, et d'en prendre occasion pour les inviter à suivre tous l'exemple du Comité de Vienne, afin que notre Bulletin réponde le mieux possible au but que les conférences internationales se sont proposé en le créant.